- 8 AOUT 1983

SPC/Fisheries 15/WP.4
18 juillet 1983

ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

QUINZIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHES
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 1-5 août 1983)

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS PRIORITAIRES INSCRITS AU PROGRAMME D'EVALUATION DES THONIDES ET MARLINS

Le présent rapport fait suite au rapport présenté à la Quatorzième Conférence technique régionale des pêches et ne porte que sur les aspects du programme qui ont évolué depuis lors.

1. Création d'un programme statistique régional

Des données ont maintenant été reçues des Etats Fédérés de Micronésie, de Fidji, de Kiribati, des Iles Marshall, de Nouvelle-Calédonie, de Palau, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Iles Salomon, de Tonga et de Tuvalu, et des résumés et des cartes de la répartition de l'effort de pêche ont été mis au point et diffusés aux différents pays. L'arriéré accumulé avant le lancement du programme a été complètement résorbé et des résumés par pays sont maintenant régulièrement établis chaque trimestre lorsque le volume des données le permet. La base régionale de données dans laquelle figurent toutes les statistiques dont dispose la Commission en ce qui concerne l'effort de pêche et les prises mensuelles par carré de un degré a été créée; les premiers résumés devraient être publiés vers la fin 1983.

2. Estimation de l'interaction entre les pêcheries de canneurs et de senneurs et évaluation de l'incidence de chacune de ces pêches sur les ressources en thonidés, notamment en bonites et thons jaunes.

Il ressort clairement des opérations de marquage entreprises dans le cadre du Programme bonite qu'il y a concurrence entre les pêcheries de canneurs et de senneurs. Une série de statistiques détaillées de l'effort de pêche et des prises à long terme ainsi que de nouvelles opérations de marquage seraient nécessaires pour mener à bien une étude plus approfondie de cette question. Quatre opérations de marquage ont été envisagées à Fidji, dans les Iles Salomon, en Nouvelle-Zélande et dans la zone comprise entre la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Palau et les Etats Fédérés de Micronésie, mais il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir le financement nécessaire pour les réaliser.

3. Evaluation et surveillance du niveau d'exploitation des stocks de marlins d'importance commerciale, et notamment : marlin noir, marlin bleu, marlin rayé, voilier et espadon.

La plupart des marlins pris dans la zone de la Commission sont pêchés à la palangre. La pêche à la palangre ayant diminué dans la région au cours des dernières années, l'évaluation de l'état des stocks de cette espèce devrait présenter moins d'intérêt.

760/83

LIBRARY
SOUTH PACIFIC COMMISSION

Les senneurs prennent aussi des marlins, en particulier les marlins bleus de grande taille, mais, bien que le volume des prises s'accroîsse parallèlement à l'effort de pêche, il ne représente qu'une très faible partie du volume des prises que réalisaient les palangriers.

4. Suite de l'analyse des données produites par le Programme bonite et estimation de l'incidence de ces données sur l'évaluation des ressources.

L'analyse des données résultant des opérations régionales de marquage entreprises dans le cadre du Programme bonite est achevée en dépit du peu de statistiques disponibles sur les flottilles de pêche hauturière. Les rapports techniques de synthèse ont maintenant été publiés ou sont sous presse. Ces rapports sont notamment consacrés à la description des méthodes du Programme, aux résultats de l'estimation de l'ampleur et du renouvellement de la population de bonites, à l'évaluation de la croissance des bonites et aux incidences de la présence de thonidés juvéniles dans les estomacs des bonites et d'autres prédateurs. Plus de la moitié des rapports nationaux définitifs sont maintenant imprimés ou sont en cours d'impression; les autres sont en cours d'élaboration.

5. Evaluation et surveillance du niveau d'exploitation des stocks de thonidés d'importance commerciale, et notamment : thon jaune, thon obèse et germon.

Les travaux d'évaluation de l'importance des espèces de thonidés de grande taille ont essentiellement porté sur l'amélioration de la base de données statistiques et sur l'analyse préliminaire des tendances qui se dégagent des séries chronologiques des prises. Il apparaît maintenant que l'évaluation de l'interaction entre la pêche à la senne et la pêche à la palangre du thon jaune, qui était auparavant le projet prioritaire 10, est devenue une tâche urgente. On y a donc consacré une grande partie des travaux du Programme au titre du projet prioritaire 5. On considère maintenant qu'un problème prioritaire consiste à opérer une nette distinction entre le thon jaune et le thon obèse dans les rapports de prises établis par tous les types de navires.

6. Evaluation des données biologiques nécessaires pour l'étude de la dynamique des populations de l'espèce dominante.

Le rapport entre l'effort total de pêche à la bonite et le volume des prises par unité d'effort n'étant pas établi, et en l'absence d'un rapport entre les prises par unité d'effort et le renouvellement des stocks de toutes les espèces de thonidés dans la zone d'action de la Commission, la nécessité de recueillir des données biologiques supplémentaires est admise mais n'est pas considérée à l'heure actuelle comme un projet de première priorité. En conséquence, les travaux dans ce domaine ont été très limités mais des travaux ultérieurs sur le terrain ne sont pas à exclure.

7. Etudes biologique et écologique sur les principales espèces de poissons appâts servant à la pêche des thonidés.

L'évaluation des ressources en poissons appâts est l'un des principaux éléments de la série des rapports nationaux définitifs. Abstraction faite de ces rapports, de la participation d'un agent de la Commission et de l'affectation d'une partie des crédits du Programme à la préparation d'un manuel consacré aux poissons appâts, les travaux dans ce domaine ont uniquement consisté à répondre aux demandes ponctuelles émanant des différents gouvernements.

8. Comparaison entre les données biologiques sur les principales espèces, d'une part, et les renseignements concernant l'océanographie et le milieu, d'autre part, en vue d'obtenir une description de l'habitat offert à chaque espèce dans l'espoir de pouvoir prédire l'abondance de cette espèce dans certaines régions.

Compte tenu de l'incidence éventuelle du fort courant "El Nino" en 1982/83, on s'est fortement intéressé l'an passé aux rapports entre le climat océanique et l'abondance des thonidés. L'évaluation de ce phénomène a été confiée à d'autres organismes intéressés comme l'ORSTOM et l'IATTC.

9. Evaluation de l'emploi des radeaux ancrés pour concentrer les thonidés.

La question des dispositifs de concentration du poisson est traitée sous un autre point de l'ordre du jour. Il convient cependant de noter que les données rassemblées par le programme statistique comportent maintenant une mention de l'utilisation de dispositifs de concentration du poisson, ou d'autres objets flottants, pour la pêche aux thonidés. Il sera possible d'analyser l'importance de ces dispositifs lorsque nous disposerons de plus de données.

10. Estimation de l'interaction entre la pêche de surface et la pêche à la palangre du thon jaune, du thon obèse et du germon, et évaluation de l'exploitation optimale de chaque espèce au moyen de chaque type d'engin.

L'interaction des pêches de surface et à la palangre respectivement, notamment en ce qui concerne le thon jaune, est maintenant considérée comme projet prioritaire et a été examinée conjointement avec le projet 5 ci-dessus.

11. Coordination des programmes d'embarquement d'observateurs à bord des bateaux pratiquant la pêche hauturière.

Voir le document WP.10.

12. Evaluation de l'incidence sur les stocks des modifications apportées aux types d'engins de pêche à la palangre, et notamment la tendance à utiliser des engins qui pêchent à grande profondeur.

Bien que les dernières versions de la fiche utilisée pour les statistiques des prises à la palangre comportent des données sur la longueur des avançons, le nombre d'hameçons par panier, etc., les données actuellement recueillies ne permettent pas d'évaluer cette incidence.

13. Evaluation d'autres dispositifs d'attraction du poisson.

Aucune évolution n'a eu lieu dans ce domaine depuis la présentation du rapport à la dernière Conférence technique.